



Vive le printemps

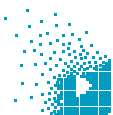
BRUGELETTE MAGAZINE

MARS
2023
N°05



Bulletin
Communal
d'Informations

Attre | Brugelette | Cambron-Casteau | Gages | Mévergnies-lez-Lens



LES ACTIONS DU BOURGMESTRE

André DESMARLIÈRES

✉ En charge de l'administration générale, des finances, de la Police, de l'état civil, de l'économie, du commerce, du bien-être animal.

✉ bourgmestre@brugelette.be ☎ 0495 213 516

SOMMAIRE



3

Téléchargez vos actes



6

Bois à vendre



9

Réalise un clip



11

Nouveau local de l'AES



14

Aide-ménagères du CPAS

L'Edito du Bourgmestre

Chers concitoyens,

En mars, quand le merle a sifflé, l'hiver s'en est allé – dit le dicton ! Nous attendons quand même pour le vérifier.

Il est vrai que jusqu'à présent, l'hiver a été relativement clément avec quelques nuits de gel modéré.

Nos amis agriculteurs et jardiniers trépignent d'impatience pour reprendre les travaux de la terre.

Souhaitons-leur des récoltes abondantes, en espérant qu'elles n'aient pas à souffrir d'une trop grande sécheresse durant l'été prochain.

Des reproches me sont souvent faits de ne pas reconnaître le travail du personnel communal et de ne pas l'encourager suffisamment.

Je ne peux toutefois passer sous silence l'entrée en fonction de notre nouvel Agent constatateur et Assistant technique ... ; je lui souhaite une parfaite intégration au sein de l'équipe et un travail rempli de satisfactions.

Je me dois également de regretter le départ de notre architecte en charge du service Logement, qui a géré de main de maître tous les projets d'importance, en cours de réalisation ou à réaliser.

Qu'elle soit félicitée et remerciée pour tout le travail qu'elle a effectué, au bénéfice de tous nos concitoyens.

Le Bourgmestre,
A. Desmarlières



Extraits et copies d'acte d'Etat Civil en ligne (Justonweb.be)

Le SPF Justice communiqué récemment sur une avancée majeure qui simplifie tout, aujourd'hui, dans le domaine des actes de l'état civil (BAEC) : les extraits ou actes d'état civil sont désormais disponibles en ligne, en quelques clics, pour tous les citoyens, qui n'ont, de ce fait, plus besoin de se déplacer jusqu'au guichet de leur commune.

En effet, chaque belge peut, depuis le 3 janvier 2023, se rendre sur le portail Just-on-web – Services en ligne de la Justice (<https://justonweb.be/>) pour demander et consulter ses extraits personnels et/ou ses copies d'actes d'Etat Civil, de manière totalement numérique. Pour cela, seuls quelques outils sont nécessaires : un ordinateur, internet, la carte d'identité du demandeur, ainsi que son code PIN, et le lecteur de carte e-ID (il est également possible de se connecter via l'application sécurisée itsme, si aucun lecteur de carte e-ID n'est à disposition).

Après s'être connectés sur l'application « Extraits et Copies », que ce soit via eID ou itsme, les citoyens peuvent demander, consulter et télécharger des certificats de naissance, de reconnaissance prénatale, de changement de (pré)nom, d'adoption, de mariage, ou encore de changement de sexe, pour eux-mêmes ou pour leurs proches.

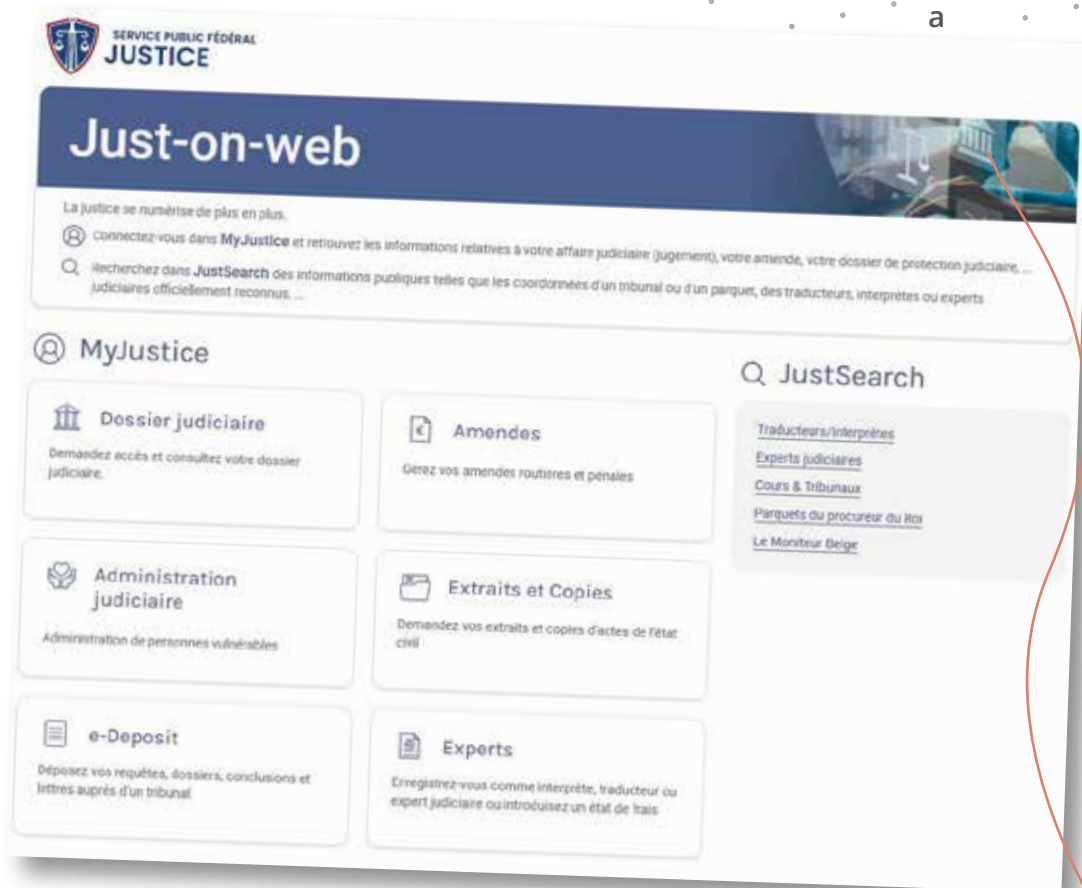
Actuellement, 9,8 millions d'anciens actes ont déjà été introduits dans la banque de données de l'Etat Civil (BAEC). Il est toutefois possible d'introduire une demande via la plateforme afin qu'un document qui n'y figure pas y soit chargé électroniquement par la commune où l'acte original a été établi. Une fois la copie dispo-

nible, le citoyen sera informé par e-mail ou via la boîte aux lettres électronique eBox.

Depuis le lancement de Just-on-web en mars 2019, plus de 1,5 millions d'actes de l'Etat Civil électroniques ont été établis, et pas moins de 17.948.237 consultations ont été effectuées.

Plateforme numérique du SPF Justice : <https://justonweb.be/> (cliquez sur « Extraits et copies » pour obtenir les actes d'état civil dont vous avez besoin et identifiez-vous, soit via l'application itsme, soit via un lecteur de carte d'identité e-ID, disponible dans les magasins hi-tech du royaume).

→ **Plus d'infos :**
<https://justonweb.be/extracts/faq>



LES SERVICES COMMUNAUX À VOTRE DISPOSITION

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les services communaux par téléphone ; vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous :

- ▶ **Service Population Etat civil :** 068 457 301 ou 31
- ▶ **Service Technique :** 068 457 338
- ▶ **Service Logement et Développement rural :** 068 457 315
- ▶ **Service Agriculture :** 068 457 311
- ▶ **Service Jeunesse et Sports :** 068 457 308
- ▶ **Service du Personnel :** 068 457 318
- ▶ **Service Finances :** 068 457 312 ou 35
- ▶ **Receveur Régional :** 068 457 334
- ▶ **Direction Générale :** 068 457 309
- ▶ **Secrétariat Général :** 068 457 307
- ▶ **Service Marchés Publics :** 068 457 319
- ▶ **Service Urbanisme Environnement Mobilité :** 068 457 310
- ▶ **Service Locations et Bien-être animal :** 068 457 333
- ▶ **Service Enseignement :** 068 457 306 et 068 457 316
- ▶ **Plan de Cohésion Sociale et Accueil extrascolaire :** 068 457 313

Quel que soit le téléphone ... Contactez la Police via le 101



La Zone de Police Sylle et Dendre vous rappelle instamment que lorsque vous êtes témoin d'agissements qui vous paraissent suspects, il ne faut pas hésiter à communiquer immédiatement avec la Police !

Il s'agit là du moyen le plus efficace pour que nous puissions lutter ensemble, contre les faits délictueux.

Un coup de téléphone au service 101 peut nous permettre d'éviter ou faire cesser une infraction, ainsi que d'interpeler les auteurs.

Lorsque vous appelez le 101 :

- ▶ Restez calme
- ▶ Décrivez ce que vous voyez ou venez de voir

- ▶ Précisez l'endroit exact des faits
- ▶ Fournissez un maximum d'indications sur les individus (corpulence, vêtements, allure, ...) sur le véhicule utilisé (couleur, marque, immatriculation, type) ainsi que la direction de fuite.
- ▶ N'intervenez jamais d'initiative, il y va de votre sécurité !

Un seul mot d'ordre : LA VIGILANCE BIENVEILLANTE – PENSEZ 101 !!!

Votre zone de police Sylle et Dendre reste à votre disposition via votre Inspecteur de Quartier ou via le n° de téléphone général 068 303 310.

➔ **Plus d'infos :**

1CP Patricia BRASCHKIN
patricia.braschkin@police.belgium.eu

A la découverte d'un commerce brugelettois

Cette édition de printemps vous invite à vous détendre à Attré, dans un espace totalement dédié à la beauté et au bien-être, l'Institut Chrysanelle

Des moments cocoonings dédiés à la détente

- ▶ Massages ciblés : 'D'stress Dos', 'Jambes légères', 'Raffermissment ventre', 'Soins toni-buste galbant' ...
- ▶ Massages corps : Relaxant, Drainage lymphatique manuel, shiatsu, Lomi-lomi,

soins corps énergétiques, enveloppements, ...

- ▶ Soins visage : Selon votre biorythme, la saison le problème rencontré
- ▶ Épilations : Sourcils, duvet, jambes, ...
- ▶ Pédicure médicale (possibilité reçu pour mutuelles)
- ▶ Réflexologie
- ▶ Coachings : Coaching de vie et coaching scolaire. (Possibilité de conférences et d'ateliers)
- ▶ Etc ...

Ainsi que Vente de produits cosmétiques

➔ **Renseignements et rendez-vous :**

Madame Christine LEBRUN DATH,
0474 / 363 173 – 068 / 45 45 67
Courriel : chrysanelle@live.fr
f chrysanelle Attré
www.chrysanelle.be
Institut Chrysanelle
Rue Passe-Tout-Outre, 8 à 7941 ATTRÉ

Bien-être animal – Informations diverses

Diverses actions sont mises en place dans le cadre du bien-être animal

➔ **Aide aux maîtres précarisés et leur animal**

Dans le cadre d'une campagne sur le bien-être animal, le Service Public de Wallonie souhaite informer les citoyens précarisés qu'il existe des aides afin de les soutenir. En effet, la situation économique actuelle étant très dure pour tous, celle-ci peut occasionner de nombreuses difficultés (financière ou autres) chez les citoyens.

De nombreuses ASBL, vétérinaires, refuges, etc. existent pour les aider. Cela peut être sous forme de banques alimentaires pour animaux, de soins vétérinaires, d'abris de nuit accueillant les animaux et leurs maîtres, etc.

Le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement a réalisé un répertoire de toutes les solutions mises à la disposition des citoyens en situation de précarité.

Si vous êtes en situation de vulnérabilité, n'hésitez pas à contacter le service Bien-être animal de la Commune au 068 457 316, le CPAS, votre zone de police ou alors le 1718, afin d'être informé sur les aides disponibles près de chez vous.

➔ **Animaux de compagnie. Questions à se poser**

Vous souhaitez accueillir un animal de compagnie ? Posez-vous les bonnes questions !

Quelles questions devez-vous vous poser ?

Accueillir un animal de compagnie est loin d'être une décision à prendre à la légère. Il faut, avant tout, se poser une série de questions, afin de s'assurer que le bien-être physique et mental de l'animal soit respecté. En effet, chaque animal possède des caractéristiques ainsi que des besoins propres.



- ▶ Pourquoi désirez-vous un animal de compagnie ?
- ▶ Quelle espèce choisir ?
- ▶ Quels sont les besoins de l'animal ?
- ▶ Mon environnement est-il adapté à l'animal que j'envisage ?
- ▶ Ai-je suffisamment de temps à lui consacrer ?
- ▶ Ai-je les moyens financiers de subvenir à ses besoins ?
- ▶ Suis-je prêt à m'engager sur le long terme ?
- ▶ Etc.

Retrouvez les réponses à ces questions (et bien d'autres) sur <http://bienetreanimal.wallonie.be/> (Rubrique : Animaux de compagnie – Questions à se poser)

Quelles sont les différentes façons d'acquérir un animal ?

L'idéal est de passer par un établissement agréé : refuge, élevage ou établissement commercial. Des milliers d'animaux dans des refuges en Wallonie sont à la recherche d'un foyer !

A la recherche d'un établissement agréé ? Consultez le site :

<http://bienetreanimal.wallonie.be/home/documentation.html>

(Rubrique « liste des agréés en Wallonie »)

A quoi d'autre faut-il être attentif ?

- ▶ Attention annonces frauduleuses sur Internet ;
- ▶ N'acquisez jamais un animal sur un coup de tête ;
- ▶ Attention aux « effets de mode » et aux dérives génétiques dans le « look » des animaux ;
- ▶ Si vous passez par un élevage, visitez-le pour vous rendre compte de l'environnement, rencontrer l'animal et ses parents, ...
- ▶ Etc.

Quels sont les besoins de l'animal ?

Tout dépend de l'animal que vous souhaitez adopter. Chaque animal (mais aussi chaque espèce, race ou variété) a ses spécificités.

Par exemple :

- ▶ Les chiens ont besoin d'espace pour se dépenser et de promenades régulières ;
- ▶ Les chevaux et autres équidés ont besoin de vivre avec leurs semblables ;
- ▶ Les poissons ont besoin d'un aquarium ou d'un bassin adapté, non sphérique et suffisamment grand ;
- ▶ Certaines espèces de reptiles sont autorisées alors que d'autres sont interdites. Chaque espèce nécessite un terrarium

adapté à ses caractéristiques et ses besoins spécifiques ;

▶ Etc.

Chaque animal doit pouvoir bénéficier de soins, d'un espace et de nourriture qui répondent à ses besoins, et bien sûr, d'un environnement qui lui permet d'être dans un état d'esprit positif.

Renseignez-vous auprès d'un spécialiste qui pourra vous donner les spécificités de chaque animal.

➔ **Plus d'infos :**

<http://bienetreanimal.wallonie.be/>

➔ **Permis de détention des animaux de compagnie – Comment l'obtenir ?**

Vous avez certainement entendu parler du fameux permis de détention des animaux de compagnie, entré en vigueur le 1^{er} juillet de cette année, en Wallonie. Les particuliers désirant acquérir un animal de compagnie doivent pouvoir présenter ce document en cours de validité, auprès du refuge, de l'association, de l'élevage ou du commerce d'où provient l'animal.

Quels sont les animaux de compagnie concernés ?

Toutes les espèces d'animaux domestiques destinés à tenir compagnie sont concernées lorsqu'elles sont acquises par un particulier à un professionnel (chat, chien, chèvre, cheval, oiseau, hamster, souris, lapin, furet, tortue, reptile et NAC, poisson, poule, ...).

Comment obtenir ce document ?

Rien de compliqué, puisqu'il s'agit d'une simple démarche administrative auprès de la Commune, qui après réception de vos informations personnelles (nom et prénom, numéro de registre national, adresse), vous délivrera, gratuitement, un document papier certifiant que vous détenez le permis. Il s'agit, en fait, d'une simple vérification, via un extrait du Fichier Central, que vous ne faites l'objet d'aucune condamnation en matière de délinquance environnementale et du bien-être animal.

Quelle est la durée de validité du permis ?

- ▶ Depuis le 1^{er} octobre, la durée de validité du

permis, qui était jusque-là, d'une validité de 30 jours quel que soit l'animal, est fixée à 1 an pour les espèces dont la nature ou les modalités de détention peuvent impliquer des achats réguliers. Cela concerne les poissons et les oiseaux, dont les volailles.

- ▶ Pour l'ensemble des commerçants et des refuges, le registre des achats ou adoptions qui reprend la référence de l'extrait de fichier central va être simplifié et le délai de conservation des données va passer de 5 à 2 ans.

➔ **Plus d'infos**

Contactez notre Service Bien-Être Animal au 068 457 316.

FAQ : <https://bienetreanimal.wallonie.be/home/animaux/animaux-de-compagnie/permis-de-detention---faq.html>

➔ **Chats errants – Bon à savoir**

Le Service Bien-être animal de la Commune de Brugelette vous informe de la reconduction de l'opération « Stérilisation des chats errants » en 2023.

Un animal est un être vivant doué de sensibilité. Toute négligence ou mauvais traitement avéré peut entraîner des mesures de protection pour l'animal et/ou des sanctions à l'encontre de son propriétaire, allant de l'amende à la peine de prison.

ALORS... MAINTENANT, TOI ET MOI, ON FAIT QUOI ?

Vous traversez une situation difficile ? Des solutions existent pour vous aider, votre animal et vous !

Soins vétérinaires, accueil d'urgence, aide alimentaire...

Prenez contact avec :

- le 1718
- votre commune
- votre CPAS
- un vétérinaire

1718
Appel gratuit

Wallonie

© Région wallonne - Service Bien-être animal - Avenue du Prince de Liège, 11, 1300 Louvain-la-Neuve - Tél. 070 222 180/229



LES ACTIONS DU 1^{ER} ÉCHEVIN

Didier STREBELLE

- En charge des travaux, de l'urbanisme, du logement, des bâtiments communaux, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des cimetières, de la mobilité et du jumelage.
- strebelle.di@skynet.be ☎ 0473 756 689

Stock de bois à vendre

Bon nombre d'arbres ont été taillés ou abattus à divers endroits sur la commune, par nécessité et pour entretien.

Ce stock de bois de plus ou moins 40 m³, est mis en vente. Le délai de remise des offres est valable pendant 30 jours, soit du 24 mars 2023 au 24 avril 2023.

Dans un souci d'équité de traitement, les offres d'achats devront obligatoirement, être envoyées dans une double enveloppe (comme pour une soumission), à l'attention

du Collège communal, Grand Place 2A - 7940 BRUGELETTE. Celle-ci sera ouverte en séance de Collège uniquement. Aucune surenchère ne sera permise.

Trois critères seront pris en compte dans l'analyse des offres :

- 1^{er} critère (50 %)** : faire offre d'achat à partir de 15 € minimum/stère de bois
- 2^e critère (25 %)** : introduire les offres d'achat rapidement (dans le délai prévu à cet effet)

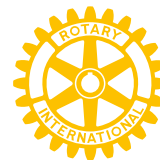
- 3^e critère (25 %)** : indiquer la quantité de bois souhaitée, avec un maximum de 5m³ par demande.

Cette vente de bois permettra de libérer l'espace actuellement occupé à l'entrepôt communal.

- Plus d'infos :**
Rosario RAIMONDI
Assistant Technique – 068 457 336
assistanttechnique@brugelette.be

L'opération « Tulipes » bientôt de retour !

Pour la 21^e année, le Rotary Club d'Ath a planté des milliers de bulbes de tulipes, sur un champ, situé aux abords immédiats du rond-point de la Chasse, entre Chièvres et Attre.



Au retour du printemps, dès le début de leur floraison, ces tulipes seront récoltées, et vendues par les bénévoles du Rotary Club d'Ath, le long de la route, à proximité du champ.

Les Rotariens, membres du Club d'Ath, espèrent ainsi pouvoir récolter des fonds, afin de pouvoir continuer à soutenir, financièrement, différentes associations, soigneusement sélectionnées, qui aujourd'hui plus que jamais, ont un grand besoin de votre générosité pour venir en aide aux plus démunis.

L'année dernière, notamment grâce à vous, le club a ainsi pu venir en aide à de nombreux projets solidaires, dont notamment :

Actions en faveur des Jeunes

- Saint-Nicolas des enfants défavorisés
- Accueil et échanges d'étudiants
- Job's day contact
- Séjour estival en gîte

Actions « Détresse locale »

- Saint-Nicolas des homes

- Colis alimentaires – Croix Rouge
- Banque alimentaire, Saint-Vincent de Paul
- Réveillon – Le Père Noël est un géant

Actions mondiales

- Polio-Plus – éradication de la poliomyélite
- Hôpital sans frontière (ONG du Rotary)
- Fondation Rotary (Paix, maladies, eau, mère et enfant, alphabétisation, développement ...)
- Fondation Panzi du Docteur Denus Mukwege, à Bukavu (RDC)
- Catastrophe en Indonésie

Cette année encore, lorsque vous verrez éclore la multitude de tulipes, le long de la chaussée de Mons, à proximité du « rond-point de l'avion », et que vous verrez les vendeurs bénévoles du Rotary Club d'Ath, pensez à vous arrêter pour acheter des Prinses Irene, des Ballerina, des pretty woman, des White Emperor, des Honey-moon, ou d'autres variétés de tulipes, qui attendent les beaux jours pour apporter de la couleur et de l'espoir aux plus démunis.

Elles seront emballées, tout comme l'année dernière, en sachets de 25 tulipes avec leurs bulbes, au prix de 15 €. Et cette année, vous profiterez d'une réduction en achetant deux sachets de 25 tulipes pour le prix de 25 €.

Sachez que grâce à ses généreux sponsors, tous les frais liés à la récolte de tulipes du Rotary Club sont déjà couverts intégralement, avant le début de ses ventes. Votre achat profitera donc intégralement à des associations venant en aide aux plus démunis.

Le Rotary Club d'Ath compte sur vous. Et il vous remercie d'avance pour votre générosité.



Gages de Partage : Bourse aux plantes

Le 7 mai 2023, de 10 h 00 à 15 h 00, l'association Gages de Partage organisera son 3^e marché aux plantes, réservé exclusivement aux jardiniers amateurs.

Il est ouvert à tous, moyennant une inscription (gratuite) qui est nécessaire pour l'organisation.

C'est un marché où les plantes ligneuses et/ou herbacées sont acceptées, aussi bien d'intérieur que d'extérieur, les graines, les boutures, les plantules, les plantes ornementales, les plantes légumières, les plantes aquatiques etc ... Un prix de vente très démocratique est fixé par le vendeur.

Venez rencontrer l'asbl Gages de Partage, dans un lieu bien abrité des intempéries :

le hangar agricole situé au chemin de Mons n°10.

L'asbl propose également un bar avec une petite restauration, ainsi que des jeux anciens pour les plus jeunes. Parlez-en à vos amis et voisins, ils seront bien accueillis. Parking aisé.

➔ **Plus d'infos et inscriptions**
(pour le 1^{er} mai, au plus tard) :
gagesdepartage@gmail.com



Offrez une seconde vie à votre vélo

Ipalle organise une nouvelle journée de collecte de vélos, dans les 26 recyparcs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut, le samedi 22 avril prochain, durant les heures d'ouverture habituelles.

Les citoyens seront invités à déposer les vélos dont ils ne se servent plus : VTT, VTC, vélos de course, vélos enfants et adultes ... Depuis la première opération en 2007, plus de 7.500 vélos ont ainsi été collectés dans la zone Ipalle.

Les deux-roues seront ensuite distribués à diverses organisations sociales, en vue d'être réutilisés. Parmi les bénéficiaires figurent des CPAS, des maisons de jeunes, des centres de la Croix-Rouge, des ateliers de réparation dont l'objet social est la réinsertion par le travail ...

L'objectif de cette campagne est double :

- ▶ d'une part, permettre aux citoyens d'avoir un comportement de solidarité envers d'autres personnes plus démunies ;
- ▶ d'autre part, faire un geste pour l'environnement en permettant le réemploi des vélos collectés. La réutilisation est en effet un principe de base de la prévention des déchets.

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet !



Journées wallonnes de l'Eau : Portes ouvertes des stations d'épuration

Prendre une douche, laver la vaisselle, nettoyer sa voiture ... Que deviennent, ensuite, les eaux usées ? A l'occasion des Journées wallonnes de l'Eau, Ipalle propose aux petits et grands de découvrir leur traitement à l'occasion d'une matinée de visites, le dimanche 2 avril de 9 h à 12 h, aux stations d'épuration de Froyennes, Ath et Mouscron.

On y observera le cheminement de l'eau de l'égout au cours d'eau, du dégrillage au dessablage en passant par le bassin biologique, de décantation ...

L'intercommunale Ipalle exploite actuellement 50 stations d'épuration en Wallonie picarde tandis que de nouveaux projets sont en cours d'élaboration afin d'épurer, à terme, la quasi-totalité des eaux usées de la région.

Visites guidées, le dimanche 2 avril de 9 h à 12 h :

- ▶ Station d'épuration de Froyennes :
1, chemin de l'Eau vive
- ▶ Station d'épuration d'Ath :
66, chemin des Peupliers
- ▶ Station d'épuration de Mouscron :
2, rue de la Bassée

Participation gratuite, mais inscription obligatoire :
info@ipalle.be ou 069 845 988.

LES ACTIONS DE LA 2^E ÉCHEVINE

Martine SCULIER

➤ En charge de la santé, de l'enseignement, de la culture, de la bibliothèque, classes moyennes et du culte.

✉ pharmacie.sculier@skynet.be ☎ 0477 237 775



Le Centre Culturel « L'Envol » présente ses activités

Retour sur ... Les petits déjeuners associatifs
Le 5 février dernier, L'Envol a clôturé ses rencontres associatives avec son deuxième petit-déjeuner associatif.

L'objectif ? Rencontrer les associations culturelles et artistiques, professionnelles et bénévoles, de son territoire d'action afin de réfléchir, ensemble, à l'avenir du tissu associatif chévinois et brugelettois dans lequel le centre culturel s'intègre désormais.

En tout, c'est une soixantaine de participants, représentant 25 associations différentes, qui ont répondu présents pour se joindre à la discussion.

Ensemble, nous avons échangé, imaginé et co-construit les synergies futures que le tissu associatif pourrait mettre en place : calendrier commun, mutualisation des ressources, assemblée associative ... Les idées et les pistes d'actions ont fusé durant ces deux matinées. De quoi faire évoluer, pérenniser et s'épanouir le tissu associatif local.

Et pour L'Envol ? Ces deux rencontres étaient l'opportunité de rencontrer les associations de son territoire d'action et de s'intégrer dans ce réseau riche et diversifié.

La prochaine étape sera la concrétisation des actions identifiées ... Aventure à suivre !

Pour rester informé des projets menés par L'Envol et des activités à venir, n'hésitez pas à consulter le site web de L'Envol et à demander par mail, à vous inscrire à la newsletter.

➔ **Plus d'infos :**
www.cclenvol.be

➔ **S'inscrire à la newsletter :**
info@cclenvol.be



À venir près de chez vous ... Tandem Local : un ciné plein-air à la ferme

L'Envol vous donne rendez-vous le 28 avril à 20 h 30 au cœur de la ferme brugelettoise Les Œufs du Paradis pour un ciné plein-air atypique.

Le temps d'une soirée, voyagez sur les traces de l'équipe du film « Tandem Local ». Fabuleux portrait de l'agriculture locale belge, ce documentaire raconte l'histoire d'une balade à vélo électrique à la rencontre de producteurs qui réinventent, chaque jour, notre alimentation.

Aux beaux paysages se succèdent les belles rencontres, toujours plus riches. Et c'est d'ailleurs ce que L'Envol vous propose aussi lors de cette soirée.

À la suite de la projection, le public pourra rencontrer l'équipe du film, qui, durant son tournage en 2019, avait fait halte à la ferme Les Œufs du Paradis et qui revient depuis, pour la première fois sur l'entité.

➔ **Infos :**
Le Ve. 28/04 à 20 h 30
À la ferme Les Œufs du Paradis
Gratuit - Dès 12 ans

Une après-midi famille à la Bibliothèque de Brugelette

À l'occasion de la fête des pères, L'Envol vous offre le cadeau idéal une après-midi en famille à la Bibliothèque de Brugelette. Deux spectacles du Théâtre Magnetic vous y seront présentés, pour deux fois plus de plaisir !

Plongez dans leur univers décalé et découvrez la version peu racontée et très décalée des histoires de Blanche-Neige et des Trois Petits Cochons. Ces deux histoires populaires sont ici revisitées par nos deux comédiens qui égratignent avec humour le vernis



de bons sentiments qui émaille les versions connues de tous.

Préparez vos zygomatics, le Théâtre Magnetic s'y met à deux pour vous faire pleurer de rire.

➔ **Infos :**
Le Di. 11.06.23 à 15 h
À la Bibliothèque de Brugelette
6 € ! pers. - Dès 7 ans

Pour les jeunes pousses ...

Save the date ! De nouveaux rendez-vous culturels pour les tout-petits arrivent bientôt ...

Stage « Mon jardin secret »

Les sens en alerte, la créativité sur le qui-vive, Le Centre Culturel L'Envol retrouve vos petites têtes blondes pour un nouveau stage d'éveil créatif. Du 8 au 12 mai, vos petits artistes en herbe partent à la découverte du jardin et de ses secrets et expérimentent différentes disciplines artistiques, guidés par Lysa, animatrice formée à la petite enfance.

➔ **Infos :**
De 3 à 5 ans
Au Centre culturel L'Envol
65 €/enfant - Garderies prévues

Atelier tandem « Une chanson douce »

Rejoignez Élodie dans une ambiance rythmée, lors de son atelier d'éveil musical. En duo, parents et enfants partagent un moment privilégié au fil des mélodies et des comptines.

Rendez-vous les

- ▶ Di. 16.04
- ▶ Di. 28.05
- ▶ Di. 18.06

➔ **Infos :**
De 9 mois à 3 ans
Au Centre culturel L'Envol
6 € pour le duo - De 10 h à 11 h



La bibliothèque ouvre ses portes aux familles

Voici le printemps ! Envie de ... Jardiner, voyager, cuisine, promener, bricoler, lire ... Venez emprunter des livres, à la bibliothèque, pour réaliser toutes ces nouvelles envies.

Dimanche 11 juin 2023 : journée familiale à la bibliothèque

- ▶ **13 h 00** : pique-nique familial dans la pelouse de la bibliothèque
- ▶ **14 h 00** : lectures et jeux
- ▶ **15 h 00 et 17 h 00** : spectacle familial « Les trois petits cochons et les sept nains » organisé par L'Envol, qui prend les réservations

➔ Plus d'infos :

Centre de Lecture publique de Brugelette ASBL
Av. de l'Église n°21 – 7940 Brugelette
bibbrug@hotmail.com
Horaire : samedi de 10 h 00 à 12 h 00



Concours Ipalle : Réalise un clip vidéo avec ta classe !

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2023, Ipalle lance un concours à destination des classes de 3^{es} et 4^{es} années de toutes les écoles primaires de Wallonie picarde.

Les enfants sont invités à réaliser un clip vidéo (de 1'30" à 2'30"), portant sur l'un des thèmes suivants : « Les économies d'eau » et « Comment éviter la pollution de l'eau ? ».

Chaque école peut soumettre un maximum de deux vidéos. Le projet devra sensibiliser aux aspects vital et précieux de l'eau et à sa préservation.

Les clips gagnants seront diffusés à l'occasion de diverses manifestations et dans le cadre de campagnes de sensibilisation, diffusées sur internet, à l'attention du grand public.

Les projets doivent être remis le 7 avril 2023, au plus tard. Un jury sélectionnera ensuite

les lauréats en fonction de la pertinence, de la créativité et de l'originalité des films. Les classes participantes seront invitées à la cérémonie de remise des prix, qui se déroulera au mois d'avril 2023. Sont à gagner, une classe verte (1^{er} prix) ainsi que deux journées sur le thème de l'eau, à La Roseaie, à Péruwelz (2^e et 3^e prix). Chaque participant recevra également une gourde.

➔ Plus d'infos :

info@ipalle.be ou 069 845 988 (service communication).
Règlement du concours et formulaire d'inscription sur www.ipalle.be




CONCOURS L'OR BLEU
Journées Wallonnes de l'Eau 2023

Concours vidéo à l'attention des classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaires

A gagner : une classe verte !

Toutes les informations sur www.ipalle.be

Proposez votre création avant le 7 avril 2023



Les écoles de Brugelette sur la Grand Place

A l'occasion des fêtes de Noël, un sapin a été installé dans chaque village de notre entité. A partir du 9 décembre, tous les habitants des villages et leur famille ont eu l'occasion d'apporter une touche à la robe verte de ces dames ... Ils ont pu faire preuve de créativité et d'originalité pour égayer, avec leurs accessoires ou leurs anciennes décorations, qui ont ainsi pu retrouver une seconde vie et embellir les sapins de l'entité. Chacun a pu contribuer à l'embellissement de notre entité selon ses moyens et son inspiration. Les écoles ont aussi joué le jeu et la collecte de ces réalisations de nos jolies têtes blondes s'est faite à l'entrée de chaque école de l'entité, jusqu'au 4 décembre. Lors de la décoration du sapin, Monsieur le Bourgmestre, André DESMARLIÈRES, a accueilli les élèves de chaque école, en leur remettant, à chacun, un petit sac rempli de douces friandises.

Activités de l'école communale « L'Envolée »

A l'école communale de Brugelette, on apprend en s'amusant, on réalise de nombreux projets, dans un cadre verdoyant.

Cette édition du Brugelette Magazine évoque ici, quelques-unes des activités de « L'Envolée ».

Journée au Centre Culturel L'Envol



Fin décembre, les enfants de maternelle ont passé une chouette journée au Centre Culturel « L'Envol », à Chièvres. Au programme : une activité artistique, un spectacle et des courts métrages. Et pour clôturer la journée, cacao chaud et friandises ont été offerts, aux enfants, plus que ravis.

Réception d'une vingtaine de tablettes suite à un appel à projet

Suite à un appel à projets, l'école communale de Brugelette a pu recevoir une vingtaine de tablettes. Celles-ci ont déjà pu être utilisées dans le cadre du cours de néerlandais, où toutes les semaines, les compétences « lire » et « savoir écouter » sont exercées. Les apprentissages sont ainsi individualisés, de manière à ce que chaque enfant puisse apprendre à leur propre rythme.



Préparation et dégustation de crêpes à la Chandeleur

Le mercredi 1^{er} février, les élèves de 2^e primaire ont dégustés de délicieuses crêpes après avoir lu la fameuse recette et après avoir réalisés eux-mêmes la préparation des crêpes. Les élèves de maternelle ont également mis la main à la pâte.



Visite à la bibliothèque

Le mardi 7 février, au matin, les élèves de 3^e et 4^e années se sont rendus à la bibliothèque communale. Merci à Carine pour ses explications, ainsi que pour la lecture offerte d'un album. Chaque élève a pu emprunter un livre de son choix. L'après-midi, ce fut au tour des enfants de première année. Quelle joie de pouvoir choisir un livre et d'écouter une jolie histoire !



Projet en collaboration avec le Centre Horse-Tensia

Un nouveau projet a été lancé, dans l'école, en collaboration avec le centre Horse-Tensia. Plusieurs séances de médiation animale avec Thian (Chien berger australien) sont, ainsi, prévues jusqu'à la fin de l'année, en accueil et en 1^{re} maternelle (ainsi qu'en 3^e, 5^e et 6^e primaires). La première séance s'est déroulée le 9 février dernier. Ce jour-là, les enfants étaient impatients et motivés de découvrir notre compagne à quatre pattes, Thian. Pour cette première séance : câlins au rendez-vous et petit parcours en ligne droite, en tenant leur nouvelle amie en laisse. Quelle joie de voir ainsi sourire les enfants ! Ils ont vraiment adoré, tout comme leur enseignant. Un grand épanouissement et une très belle découverte pour les enfants. L'école « L'Envolée » remercie le centre Horse-Tensia pour ce projet.



LES ACTIONS DE LA 3^E ÉCHEVINE

Johanna HUBEAU

➡ En charge du sport, de la jeunesse, du personnel, de l'accueil temps libre, du tourisme, des fêtes et cérémonies, du troisième âge.

✉ hubeau.jh@gmail.com ☎ 0475 243 808

Présentation d'un nouveau membre du personnel communal

Un nouvel Agent constatateur et Assistant technique, est entré en fonction, à la Commune, le 24 janvier dernier.

Son rôle est d'améliorer le confort de vie au sein de la commune, en luttant contre les petites incivilités, en matière d'environnement, de propreté publique, de stationnement et de non-respect du Règlement Général de Police.

Dans ce but, l'Agent constatateur a d'abord un rôle d'information et de prévention, auprès du citoyen, attirant l'attention de chacun sur les petites incivilités qu'ils pourraient commettre, parfois sans s'en rendre compte. En effet, l'amélioration de notre qualité de vie passe aussi par le respect des autres et celui des règles de conduite en société.

Lors du constat d'une infraction, l'Agent constatateur a également la possibilité d'adresser un avertissement, avec un délai de régularisation. Lorsque nécessaire, l'Agent constatateur est, en outre, habilité à dresser des procès-verbaux, dans les domaines qui lui sont attribués.

En tant qu'Assistant technique, son rôle est d'accompagner, au mieux, les ouvriers communaux, sur le terrain, pour rendre les brugelettois orgueilleux de leur commune, et en faisant de celle-ci un lieu où il fait bon vivre.



➔ Plus d'infos

N'hésitez pas à contacter notre Agent constatateur et Assistant technique, pour toute question ou remarque : constatateur@brugelette.be
0474 664 787 – 068 457 336

Le local de l'accueil extrascolaire de l'école communale fait peau neuve !

Le lundi 16 janvier 2023, les enfants présents à l'accueil extrascolaire de l'école communale, ont pu découvrir leur local réaménagé. Des travaux ont, en effet, été entrepris pendant les congés d'hiver : nouveau revêtement de sol, peintures des plafonds, changement des luminaires, radiateurs et toilettes.

De nouveaux meubles sont également venus agrémenter le local : nouvelles chaises et tables, salon de lecture pour les grands et cabane de relaxation pour les petits.

Grâce au dynamisme de l'équipe des accueillants, les enfants ont pu prendre place dans un local chaleureux et accueillant, repensé pour leur confort et leur bien-être, afin que les heures passées à l'accueil extrascolaire leur soient le plus agréable possible.



Mesdroitssociaux.be : le nouveau site dédié aux droits sociaux des jeunes

Crise sanitaire, énergétique, économique, ... Tu t'interroges sur les protections et aides dont tu peux bénéficier pour faire face aux difficultés ou à un changement de situation ? Infor Jeunes lance un nouvel outil sous la forme d'un site internet et de cartes postales.

Les droits sociaux sont une matière complexe. Afin de t'aider à y voir clair, Infor Jeunes lance le site internet www.mesdroitssociaux.be. En fonction de ta situation (étudiant-e, travailleur-se, sans emploi), tu pourras y retrouver les aides auxquelles tu as droit : allocations familiales, mutuelle, allocations d'insertion professionnelle ou de chômage, vacances annuelles, CPAS. Le site est également décliné en 30 cartes postales reprenant les différentes situations. Celles-ci sont disponibles gratuitement dans les locaux d'Infor Jeunes Ath, Rue Saint-Martin 8, à Ath.



Besoin de discuter de ta situation, ou de mieux comprendre certaines réponses ? Contacte Infor Jeunes Ath qui assure un accueil libre, gratuit, et confidentiel, près de chez toi.

➔ Plus d'infos

www.mesdroitssociaux.be

Infor Jeunes Ath

Rue Saint-Martin, 8 – 7800 Ath

068 681 970 – 0499 215 090

info@inforjeunesath.be

www.inforjeunesath.be

Finale provinciale des cross interscolaires du Hainaut

C'est sous un soleil radieux et dans notre joli parc communal, à Brugelette, que s'est déroulée la finale provinciale des cross interscolaires du Hainaut, organisée par l'Adeps.

Le mercredi 8 février, en début d'après-midi, environ 1400 enfants ont participé à cette finale, permettant aux jeunes de découvrir, par le biais de cet événement, une discipline d'endurance.

Un tout grand bravo aux deux élèves de l'école communale de Brugelette, Maura et Mathis, qui ont brillamment représenté notre commune, en participant au cross Adeps inter-écoles. Ils ont été récompensés pour leur belle prestation. Merci aussi à l'Association des Parents de l'école communale de Brugelette pour son stand.

UNE QUESTION SUR TES DROITS SOCIAUX ?

Ta réponse est sur mesdroitssociaux.be ou dans un des 15 centres Infor Jeunes

• mutuelle • allocations familiales • CPAS • chômage •

Traditionnel concert de Pâques de la fanfare l'Avenir de Brugelette

Son nouveau Comité, son directeur musical Henri Fontaine ainsi que l'ensemble des musiciens de la Fanfare "L'Avenir", sont heureux de vous inviter à leur traditionnel concert du lundi de Pâques, qui aura lieu le 10 avril 2023, à partir de 15h00, dans la salle Omnisport de l'école communale de Brugelette.

En première partie, La Royale Fanfare Communale de Huissignies débutera l'après-midi.

Ensuite, vous sera présentée l'audition des élèves de l'école musicale de la Fanfare "L'Avenir".

En troisième partie, comme de coutume, c'est la fanfare « L'Avenir » de Brugelette qui clôturera ce lundi de Pâques.

L'entrée est gratuite.

Bienvenue à tous, la Fanfare "L'Avenir" vous attend nombreux.

Téléchargez la nouvelle App du Forem !

Le Forem lance sa première application mobile à destination des demandeurs d'emploi. Elle est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play, et permet d'accéder à des milliers d'offres d'emploi de partout et n'importe quand. Une app indispensable quand on sait que 84 % des Belges utilisent un smartphone pour se connecter à Internet, ce qui constitue de loin l'appareil le plus apprécié par les internautes. L'Application du Forem est vraiment un outil indispensable dans sa recherche d'emploi.



Comment fonctionne l'app Forem ?

Elle est très intuitive et facile d'utilisation. Les recherches sont simples et peuvent être filtrées par zone géographique ou par métier. En pratique, vous pouvez enregistrer les jobs repérés sur votre téléphone et les partager avec vos contacts.

C'est maintenant encore plus facile d'avoir accès à des milliers d'offres d'emploi où et quand vous le souhaitez !

Evoquons l'histoire de la section locale de la FNC

La section locale de la FNC profite de cette édition du Brugelette Magazine, pour faire découvrir aux citoyens brugelettois, sa section et son drapeau, ainsi que son histoire ...

La Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre (FNAPG)

C'est à Mévergnies (Brugelette), suite au drame affreux qui avait ensanglanté le monde, entre 1939 et 1945, que d'anciens prisonniers de guerre, de retour des camps allemands, ont ressenti, en 1945, le besoin de s'unir et de s'organiser, pour non seulement perpétuer le sentiment de fraternité et le patriotisme qui les avaient animés, pendant de longues années de captivité, mais aussi pour obtenir réparation des dommages causés à leur santé et à leurs biens.

C'est ainsi, qu'en 1945, sous l'impulsion de Monsieur Raoul NACHEZ, originaire de Mévergnies, que fut créée, dans un premier temps, une première fédération, la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre (FNAPG). A l'époque, la section de la FNAPG de Brugelette et environs est, d'ailleurs, devenue très active.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants du village

Etant donné que la porte de la FNAPG restait fermée aux anciens combattants qui n'étaient pas prisonniers de guerre, d'autres se sont groupés dans un comité local de la Résistance ; et ont tenté de rejoindre la section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants du village, surtout composée d'Anciens combattants de 1914-1918 qui, malheureusement, accordaient peu d'attention à leurs cadets, beaucoup moins méritants, à leurs yeux.

Section régionale de la Fédération « Ceux de 1940-1945 »

Monsieur Georges DESPINOY, un Brugelettois qui, à l'époque, était affilié à Mons, à la Fédération « Ceux de 1940-1945 » (anciennement fondée par les anciens "Croix de Feu de 1914-1918), eu l'idée, avec un autre Brugelettois (ancien frère d'arme), de créer une section à Brugelette et environs.

Assez rapidement, ils rallièrent, à leurs idées, un important noyau d'Anciens Combattants et autres victimes du devoir patriotique.

Reconnaissance de la section régionale et dissolution du Comité national

En 1971, la section régionale de « Ceux de 1940-1945 », dotée d'un comité provisoire, était reconnue et bénéficiait, d'ailleurs, de l'aide des autorités communales (subside annuel, subside local, ...) : ils sont passés d'une centaine de membres à plus ou moins 250 membres.

Dans cette section, toutes les catégories de victimes de la guerre étaient les bienvenues, des militaires, des civils, d'anciens combattants de la « Campagne des 18 Jours » en mai 1940, des résistants, des invalides de guerre, des prisonniers politiques, des réfractaires au travail imposé par les Allemands, des déportés ... sans distinction de nationalité.

Toutefois, le 31 décembre 2011, le Comité national de « Ceux de 1940-1945 » a prononcé sa dissolution.

La section s'associe à la Fédération Nationale des Combattants de Belgique (FNC - NSB)

En 2012, la section régionale de « Ceux de 1940-1945 », devenue locale sur Brugelette, décide de s'associer à la Fédération Nationale des Combattants de Belgique (FNC - NSB) qui a répondu favorablement à la requête.

C'est ainsi que, depuis 2012, la section locale de Brugelette reçoit, chaque année, sa carte de membre de la FNC, et chaque trimestre, le bulletin d'information sur la vie de l'association.

Au 1^{er} janvier 2023, la section locale de la FNC était composée de 40 membres, dont le comité composé de 3 membres, les porte-drapeaux au nombre de 5, et 32 sympathisants.

Mais quelle est l'histoire du drapeau de la section locale ?

Aujourd'hui, le drapeau de la section locale de Brugelette a 50 ans (1973-2023). Evoquons son histoire ... En 1973, la section régionale (devenue locale par la suite) était déterminée à acquérir un drapeau.

A l'époque, un drapeau convenable coûte 15.000 francs belges, au minimum. Le comité a donc demandé le concours de tous ses membres pour se procurer les

fonds nécessaires. Les dons seront versés à la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) et des cartes de soutien donnant droit à une tombola sont vendues, pour le modique somme de 20 francs belges.

L'objectif était que le drapeau puisse fièrement flotter, dans les rangs du cortège, le 11 novembre 1973 (commémoration de l'Armistice de 1918). Ce jour-là, outre la commémoration de l'Armistice de 1918, la section devait se voir remettre son nouveau drapeau. A cette occasion, Brugelette avait, d'ailleurs, pris un jour de fête : sur la Grand-Place flottaient aux façades, de nombreux drapeaux belges et français.

Avant la remise du nouveau drapeau à la section, celui-ci a pris la place d'honneur, dans le cœur de l'église paroissiale où Monsieur le Curé, après son homélie, a procédé à sa bénédiction.

Mais, le plus émouvant fut, certainement, face au Monument aux Morts, la remise du drapeau par le Commandant-Aviateur BONNET, enfant de Brugelette qui avait été délégué par l'Etat-Major des Forces armées. Après cela, le président G. DESPINOY a invité le Consul de France à y attacher une cocarde aux couleurs françaises, et Monsieur Ignace LIS en fit de même, avec une cocarde aux couleurs nationales polonaises.

Après quoi, le nouveau drapeau fut confié à Monsieur Marcel GOBE, qui remplaçait le porte-drapeau officiel, Monsieur Maurice VERBIST, qui était, malheureusement, souffrant. Les autorités invitèrent toutes les personnes présentes à un vin d'honneur. La réception se termina dans une ambiance fraternelle où l'on a retrouvé, unis dans un même esprit de franche camaraderie, les trois derniers anciens de 1914-1918 et tous les membres de la section.

Le Président de la section locale de la FNC, Monsieur Jean-Louis DIEU, remercie, au nom de la section locale, tous les généreux donateurs et l'Administration communale, qui ont contribué à l'achat de ce drapeau. Il vous remercie également, tous, pour l'attention que vous avez portée à l'histoire de la section locale de Brugelette (52 ans) et à l'explication concernant son drapeau cinquantenaire, à l'effigie de la section régionale de « Ceux de 1940-1945 » de Brugelette et environs. Il invite chacun et chacune à rester unis.



LES ACTIONS DU CPAS

Raoul ROLIN

✉ En charge de la Présidence du CPAS.

✉ raoulrolin@outlook.be ☎ 0472 370 785



Les missions de notre partenaire, l'AIS

Votre CPAS souhaite vous rappeler par la présente, les missions de son partenaire, l'agence immobilière sociale (AIS) du Val de Dendre.

Celle-ci agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles de qualité.

Concrètement, l'AIS prend en charge la gestion locative du logement, en commençant par la recherche de locataires. Elle rédige les baux, réalise les états des lieux et le suivi des obligations locatives et des paiements. Elle assume la remise en état du logement, au plus tard, à la fin de la gestion, en cas de dégradations locatives, légalement imputables aux locataires. De surcroît, elle vous accompagne dans les démarches relatives à la demande d'exonération ou de réduction du précompte immobilier.

Vous êtes propriétaire ?

Tout propriétaire privé ou public désireux de louer un bien sans se soucier de la gestion locative peut s'adresser à une AIS. Le bien doit respecter les critères de salubrité ; s'il n'est pas salubre, des travaux de mise en conformité seront envisagés. Pour ce faire, des prêts ou des subventions destinées à la réhabilitation de logements peuvent être octroyés aux propriétaires qui acceptent de confier un ou plusieurs logements rénovés à une AIS.

Vous êtes candidat-locataire ?

Pour introduire une demande de logement dans une AIS, le candidat locataire doit respecter des conditions de revenus similaires à celles appliquées dans le logement social.

En outre, aucun membre du ménage ne peut être plein propriétaire, emphytéote ou usufruitier d'un bien.

Il est à noter également que pour les candidats locataires une permanence est organisée par les représentants de l'AIS, sur rendez-vous, au sein du C.P.A.S. de Brugelette.

➔ **Plus d'infos :**

<http://www.aisduvaldedendre.be/>

➔ **Contact :**

068 338 544

info@aisduvaldedendre.be

Focus sur les aide-ménagères du CPAS

Monsieur Raoul ROLIN, Président du CPAS, souhaite remercier et mettre en évidence ses aide-ménagères.

Ces dernières effectuent un travail formidable au bénéfice des personnes. Monsieur ROLIN est fier de pouvoir vous proposer les services de son équipe, alliant dynamisme, bonne humeur et professionnalisme.

Ainsi, nos aide-ménagères sont à votre service du lundi au vendredi. Elles effectuent pour vous les tâches ménagères telles que le nettoyage des vitres, du sol, repassage du linge ... Toujours dans un souci de qualité et de rigueur.

L'aide-ménagère est une précieuse alliée dans la bonne tenue d'une demeure et dans l'aide au maintien à domicile.

Tout habitant de l'entité peut faire appel au service d'aide-ménagère : personnes âgées, isolées, handicapées, malade, jeunes actifs ... L'objectif est de répondre à l'ensemble des besoins de la population.

➔ **Renseignement complémentaire,**

n'hésitez pas à contacter le CPAS au 068 268 770

secretariat@cpasbrugelette.be



Soutien à Olivier Vandecasteele, responsable humanitaire belge

Avec les membres du Conseil de l'action sociale, le CPAS de Brugelette souhaite vous sensibiliser au sort d'Olivier VANDECASTEELE, responsable humanitaire belge, qui travaille depuis près de 20 ans pour des grandes ONG internationales, condamné en décembre 2022 à 40 ans d'emprisonnement et 74 coups de fouet.

Incarcéré durant les 6 premiers mois à la prison de sinistre réputation d'Evin à Téhéran, ni les autorités belges, ni sa famille, ne savent où il se trouve actuellement. Ce que l'on sait pour l'instant, c'est qu'Olivier est à l'isolement complet depuis le début de sa détention, dans une cellule exiguë de quelques mètres carrés seulement, et sans fenêtre. Sans mobilier et sans matelas pendant les premiers mois, Olivier ne peut toujours pas bénéficier de la lumière du jour, ni de l'obscurité, la lampe de sa cellule étant allumée 24 h /24 h. Son alimentation étant basique et très pauvre, il a perdu 25 kilos. Son état de santé est donc très préoccupant. Sans suivi médical, il souffre de graves infections aux pieds au point d'avoir perdu des ongles, ainsi que des problèmes auditifs, dentaires et gastriques. Il va sans dire que sa santé psychologique est profondément atteinte dans de telles conditions de détention, qui plus est, subies depuis plus de 330 jours.

Face à cette injustice, le mouvement de soutien prend de l'ampleur et la mobilisation s'intensifie. Toutes et tous, se mobilisent en exprimant leur soutien, en diffusant la pétition, en exigeant sa libération, et en participant à des actions citoyennes.

Si cela n'est déjà fait, nous vous invitons à rejoindre le mouvement de soutien en signant la pétition en scannant le QR code ou en vous rendant sur la page internet d'Amnesty international : www.amnesty.be/ovdc

Des affiches A3 sont disponibles à l'accueil du C.P.A.S. et ce durant les heures d'ouverture des bureaux. N'hésitez pas à venir vous servir.

POUR LIBÉRER OLIVIER

SIGNER AFFICHER PARTAGER BOUGER CRIER HURLER MANIFESTER



#FREEOLIVIERVANDECASTEELE

www.amnesty.be/OVDC



AMNESTY
INTERNATIONAL



Le CPAS de Brugelette se tient à votre écoute

De manière générale, nous vous rappelons qu'en cas de difficultés de tout ordre, l'ensemble des membres du C.P.A.S. de Brugelette, se tient à votre écoute et à votre disposition.

Monsieur Raoul Rolin et son équipe vous souhaitent un excellent printemps 2023 !

> Activités récurrentes

Accueil pour les jeunes à partir de 12 ans

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
15 h 30 – 18 h 30

Mercredi : 13 h 30 – 18 h 30

Samedi : 14 h 30 – 18 h 30

Maison des jeunes « Les Chardons »
Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

Web : www.leschardons.net

Facebook: Mj Les Chardons Instagram: @mjleschardons

➔ **Contact : 068 454 954**

coordination@leschardons.net

Atelier fitness

Les lundis de 19 h à 20 h

Accessibles dès 10 ans

Maison des jeunes « Les Chardons »

Salle Omnisport de l'Ecole communale

Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 068 454 954**

coordination@leschardons.net

Activités de la Maison des jeunes « Les Chardons »

▶ Jeux en bois – Fabrication/Customisation

(Les mardis de 16 h à 18 h)

▶ Multisports

(Les mercredis de 14 h 30 à 16 h)

▶ DJ

(Les mercredis de 14 h à 16 h)

▶ Meeplebox (atelier figurines et jeux)

(Les mercredis de 14 h à 16 h)

▶ Skate & Street

(Les mercredis de 16 h 30 à 18 h)

▶ Les créatives

(Les mercredis de 16 h 30 à 18 h)

▶ A vos mines (atelier dessin)

(Les jeudis de 16 h 30 à 18 h)

▶ Soirées à Thèmes

(Les vendredis de 18 h à 20 h)

Ateliers accessibles dès 10 ans

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 068 454 954**

coordination@leschardons.net

Tous les mardis, de 8 h à 12 h

Marché hebdomadaire

Sur la Grand Place de Brugelette

> MARS

Samedi 25 mars 2023

Grand nettoyage – Be Wapp

Maison des Jeunes « Les Chardons »

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 068 454 954**

coordination@leschardons.net

Dimanche 26 mars 2023

Marche au profit du projet « Etape au Maroc »

Entre 8 h et 18 h

3 circuits : 5 kms/10 kms/15 kms

Centre Sainte-Gertrude

➔ **Direction : Nicolas PELS – 068 457 450**

nicolas.pels@impstegertrude.net

<https://centre-sainte-gertrude.be/>

Du 28 mars au 9 avril 2023

Cirque Armanzo

Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette
(Parc communal)

> AVRIL

Mardi 18 avril 2023 de 14 h à 18 h

Les Aînés de Brugelette

Bingo, jeux de cartes, tricot, jeux divers

Ecuries du Parc à Brugelette

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Plus d'infos : 0498 577 004**

Vendredi 21 avril 2023

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Conférence :

▶ Les plantes du jardin pour balconnières par Monsieur Philippe WASTERLAIN

▶ Tombola : Fleurs, légumes et autres lots

Café le XIII, Grand Place, 3 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 0478 263 826**

lizon.pierre@skynet.be

0477 232 911

ghislain.fourez@skynet.be

Samedi 22 avril 2023

Fancy Fair de l'Institut Secondaire S^{te}-Gertrude

Institut secondaire spécialisé S^{te}-Gertrude

Rue de Bauffe, 2 – 7940 Brugelette

➔ **Plus d'infos : 068 454 941**

direction@sainte-gertrude.be

<https://sainte-gertrude2.com/>

> MAI

Du mardi 2 mai 2023 au vendredi 12 mai 2023

Stage des vacances de Pâques

▶ **1^{re} semaine :** Stage nature et préparation de camp

▶ **2^e semaine :** Stage « Espace Public » en collaboration avec le CJWAPI

Maison des Jeunes « Les Chardons »

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 068 454 954**

coordination@leschardons.net

Samedi 13 mai 2023 de 11 h à 18 h

Course cycliste « Gages »

Rues empruntées : Avenue des Cerisiers, Rue de Silly, Bois d'Hérimé, Chemin du Bonia, Chemin de l'Arcamp

➔ **Plus d'infos : 0498 577 004**

Mardi 16 mai 2023

Les Aînés de Brugelette

Voyage à définir

➔ **Plus d'infos : 0498 577 004**

Vendredi 19 mai 2023

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Conférence :

▶ Les plantes sauvages comestibles au jardin par Monsieur André MARY

▶ Tombola : Fleurs, légumes et autres lots

▶ Cadeaux de la fête des mères

Café le XIII, Grand Place, 3 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 0478 263 826**

lizon.pierre@skynet.be

0477 232 911

ghislain.fourez@skynet.be

Samedi 20 mai 2023 de 9 h à 12 h

Portes ouvertes de l'école Saint-Louis

Rue Maurice Lelangue, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Plus d'infos : 068 454 915 ou 0486 983 444**

ecolesaintlouisbrugelette@gmail.com

> JUIN

Samedi 3 juin 2023 de 8 h à 17 h

Brocante

+ fête scolaire de l'Ecole communale

Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette

Pour la brocante : réservation obligatoire avant le 15 mai (8 €/5m – Caution de propreté 5 €/5m)

Installation des brocanteurs autorisée à partir de 6 h

➔ **Infos et réservations (brocante) :**

0470 097 872 ou 0486 684 769

(uniquement par SMS / Nom, prénom et nombre d'emplacements)

Samedi 3 et dimanche 4 juin 2023

Fête scolaire de l'école Saint-Louis

Rue Maurice Lelangue, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Plus d'infos :**

068 454 915 ou 0486 983 444

ecolesaintlouisbrugelette@gmail.com

Vendredi 16 juin 2023

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Conférence :

▶ La culture des solanacées / la tomate par Monsieur Miloud BELAABIDIA

▶ Tombola : Fleurs, légumes et autres lots

▶ Cadeaux de la fête des pères

Café le XIII, Grand Place, 3 – 7940 Brugelette

➔ **Contact : 0478 263 826**

lizon.pierre@skynet.be

0477 232 911 – ghislain.fourez@skynet.be

Mardi 20 juin 2023 de 14 h 00 à 18 h 00

Les Aînés de Brugelette

Bingo, jeux de cartes, tricot, jeux divers ou voyage

Ecuries du Parc à Brugelette

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Plus d'infos : 0498 577 004**

Samedi 24 juin 2023

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Voyage annuel

➔ **Plus d'infos : 0478 263 826**

lizon.pierre@skynet.be

0477 232 911 – ghislain.fourez@skynet.be

> Conseils communaux

▶ Jeudi 30 mars 2023

▶ Jeudi 27 avril 2023

▶ Jeudi 1 juin 2023

▶ Jeudi 29 juin 2023

▶ Jeudi 31 août 2023

▶ Jeudi 21 septembre 2023

▶ Jeudi 26 octobre 2023

▶ Jeudi 30 novembre 2023

▶ Jeudi 14 décembre 2023